



**Stage syndical pour  
tou-te-s les collègues,  
syndiqué-e-s ou non.**

**Animé par  
Sophia Catalla,  
Membre du CHSCT ministériel**

Cette journée sera aussi l'occasion de rencontrer les représentant-e-s qui siègent en CHSCT pour notre département et notre académie

**Inscrivez-vous dès maintenant !!**

**Attention :  
Inscription  
auprès du DASEN  
avant le  
22 décembre !**  
*Modèle de lettre au verso*

**Stage  
Conditions de travail**

**Mardi 22 janvier  
de 9h à 16h30**

**Au lycée Bourdelle - Montauban**

**Inscrivez-vous dès maintenant !**

C'est quoi être un fonctionnaire ?

Pouvons-nous tout accepter ?

Nous vivons depuis plusieurs années avec un mal être enseignant, nos conditions de travail et salariales se dégradant d'année en année !

Comment développer les ressources pour reprendre la main sur le métier ?

Comment se saisir des «outils» et de l'instance CHSCT, et de l'organisation syndicale en général, pour travailler à l'amélioration des conditions et du contenu du travail ?

**Et toutes les autres questions que vous souhaitez poser ...**

**Participer à un  
stage syndical,  
c'est l'occasion :**

- de se rencontrer,
- de débattre,
- d'échanger entre collègues,
- d'avoir les bonnes réponses à ses questions,
- de réfléchir ensemble,
- de partager un moment convivial.

**Enfin, c'est un droit :  
utilisons-le !**

# Stage conditions de travail – 22 janvier 2019

Tous les personnels ont droit à **12 journées** par an de stages de formation syndicale.

1. Envoyer un courrier de demande de congé pour stage au plus tard **1 MOIS AVANT** le début du stage (22 décembre).

**Modèle de courrier de demande de congé pour stage  
(à envoyer à l'IEN qui transmettra au DASEN)**

Date:

NOM Prénom  
Grade et Fonction  
Ecole

À

Monsieur le Directeur Académique,  
s/c de Madame ou Monsieur l'IEN de .....

Monsieur le Directeur Académique,

Conformément aux dispositions de la loi n°84-16 du 11.01.1984 (article 34 alinéa 7) portant statut général des fonctionnaires définissant l'attribution de congés pour la formation syndicale, avec maintien intégral du salaire, j'ai l'honneur de solliciter un congé pour participer à un stage de formation syndicale le 22 janvier 2019.

Ce stage se déroulera à Montauban, il est organisé par la FSU sous l'égide du centre de formation de la FSU, organisme agréé figurant sur la liste des Centres dont les stages ou sessions ouvrent droit à congés pour la formation syndicale (arrêté publié au JO du 5.02.93).

Veuillez agréer l'expression de mes salutations.

Signature

2. Envoyer un mail à [snu82@snuipp.fr](mailto:snu82@snuipp.fr) pour nous confirmer votre inscription

**Rencontrez vos  
représentant-e-s FSU au  
CHSCT**

**Travaillons ensemble sur  
la réappropriation de  
notre métier**

### 3 Contenu

#### Savez-vous :

Que notre employeur a le devoir de nous **protéger** dans le cadre de notre travail ?

Que le **code du travail** concerne les fonctionnaires, pour tout ce qui relève des conditions de travail ?

Que nous pouvons saisir notre hiérarchie sur des difficultés ou des souffrances liées au travail et qu'elle devra y **répondre** ?

Comment fonctionne le droit de **retrait** ?

Que nous avons la possibilité d'utiliser des **leviers** qui s'appellent RSST\*, CHSCT\*, RDGI\*, dont nous ignorons parfois jusqu'à l'existence ? Et que ces moyens d'action sont **efficaces** ?

Ce qu'est un **accident de service** ? Les droits qui en découlent ?

Pas sûr ... ou pas avec l'assurance nécessaire pour oser s'en servir.

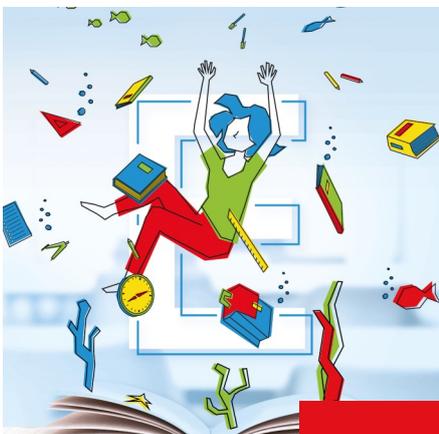
**Nous avons le droit de nous former sur notre temps de travail, pour ne pas rester dans cette méconnaissance !** Inscrivez-vous dès maintenant pour ce stage. Vous pourrez rencontrer vos représentants au CHSCT, au niveau local et au niveau du ministère.

**Rester dans l'ignorance nous affaiblit, ensemble reprenons le pouvoir sur notre métier !**

\*RSST : registre santé sécurité au travail

CHSCT : comité hygiène sécurité conditions de travail

RDGI : registre de signalement d'un danger grave et imminent



**Avec le SNUipp-FSU,  
sortons la tête  
de l'eau.**

✉ 23 Grand'Rue Sapiac  
82000 Montauban  
☎ 05-63-03-57-81  
☎ 06-82-30-11-88  
✉ [snu82@snuipp.fr](mailto:snu82@snuipp.fr)  
🌐 <http://82.snuipp.fr>